

## **FORMATION ÉDUCATEUR COMPORTEMENTALISTE CANIN** **2026-2027**

**Public :** toutes personnes désirant devenir Éducateur Comportementaliste Canin  
Nombre de participants : 10 participants maximum  
Niveau de connaissances préalables requis : pas de prérequis

### **Modalités et délais d'accès :**

Des sessions de formation sont planifiées annuellement.  
En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir minimum 20 jours avant le début de la formation.  
En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

### **Formation complète en présentiel**

**Durée :** (Éducateur Canin + Comportementaliste) 2 mois : soit 144 heures cours théoriques + 144 heures de pratique soit 288 heures  
**Tarif :** 4 600,00 € TTC.

### **Formation complète en Distanciel/présentiel**

**Durée :** (Éducateur Canin + Comportementaliste) 2 mois : soit 144 heures cours théoriques + 72 heures de pratique soit 216 heures  
**Tarif :** 3410,00€ TTC.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** En fonction du handicap du stagiaire nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé)

### **Objectifs de la formation :**

- Savoir identifier les écarts entre l'éthogramme du chien et le mode de vie qui lui est proposé
  - Comprendre et analyser l'origine d'un problème de cohabitation
  - Proposer des axes personnalisés de résolution des problématiques
  - Proposer des exercices adaptés au binôme humain/chien grâce à la connaissance des modes d'apprentissage du chien
- Être capable d'animer une séance d'éducation canine individuelle ou collective

### **PROGRAMME**

#### **Cours théoriques : 144 heures**

#### **MODULE 1 : CONNAISSANCES APPROFONDIES DU COMPORTEMENT CANIN : 60 H**

Cours sur l'éthologie canine (étapes du développement comportemental, les signes de dominance, la communication (langage du corps, communication auditive, visuelle et tactile)).

Étude et théorie des lois de l'apprentissage : conditionnement réponsant (Pavlov), opérant (Skinner), etc ; Punitions et récompenses ; Comportement social du chien ; Socialisation du chiot ;

Étude des divers troubles du comportement :

Étude des agressivités ; Étude des phobies ; Étude des anxiétés ;

Troubles du comportement maternel ;

Étude des divers comportements gênants rencontrés chez le chien : coprophagie, fugue, malpropreté, etc...

Études des thérapies comportementales : déconditionnement, désensibilisation systématique, habituation etc.

Mise en pratique des cours sur les troubles et les comportements gênants chez le chien sous forme de fiches technique permettant leurs résolutions.

37 Ter route de LENS 62223 SITE CATHERINE LES ARRAS TEL : 0321715247 ou 0608473327  
Adresse-E-mail : [didier.dhumetz@wanadoo.fr](mailto:didier.dhumetz@wanadoo.fr) Site web : [www.cepc-didier-dhumetz.com](http://www.cepc-didier-dhumetz.com)

Centre de formation déclaré depuis 1996

N° siret 404 822 710 000 38 code APE : 9609Z, N° centre formateur : 31 62 01 12 96 2, N° certificat de capacité au mordant : 62-031D-M,

N° agrément du terrain : 62-CC-023DM, N° TVA intracommunautaire : FR 0H 404 822 710

Maj Octobre 2024



**Le devoir numéro 1** sera sur le comportement social du chien, le langage du corps chez le chien et les signaux physiques et visuels de dominance chez le chien.

**Le devoir numéro 2** sera sur la socialisation du chiot, les étapes importantes du développement comportemental du chien et l'analyse de caractère.

**Le devoir numéro 3** sera sur L'agression canine, et la peur chez le chien.

**Le devoir numéro 4** sera sur les conditionnements et lois de l'apprentissage, apprentissage et thérapies comportementales et Les colliers anti-aboiement.

**Le devoir numéro 5** sera sur les anxiétés et les origines, thérapies et plans de rééducation des problèmes du comportement et des troubles de comportement gênants.

## **MODULE 2 : ÉTUDE DES DIFFÉRENTES MÉTHODES ET TECHNIQUES EN ÉDUCATION CANINE : 20 H**

La méthode C.E.P.C ; La méthode naturelle ; Méthodes de rappel ;

**Le devoir numéro 9** sera sur la méthode naturelle, la méthode C.E.P.C., le Rappel et les techniques spéciales.

## **MODULE 3 : NOTRE METHODE DE TRAVAIL : 20 H**

(cette méthode est unique, elle n'est pratiquée que par notre centre de formation et nos élèves).

Savoir pratiquer : Une étude du comportement avec ses annexes ainsi que ses techniques commerciales ; Un cours d'éthologie et ses annexes ; Un 1er cours ; Un cours collectif.

Le devoir numéro 7 sera sur l'étude du comportement, le cours d'éthologie, le premier cours et le cours collectif.

## **MODULE 4 : CONNAISSANCES GÉNÉRALES DU CHIEN : 29 H**

Les papiers officiels chez le chien ; Définir les canidés ;

Les races de chiens et les livres des origines reconnues ; L'identification du chien ;

Morphologie et anatomie du chien ;

Aptitudes sensorielles des canidés (l'olfaction, l'audition, la vision) ;

Les principales maladies du chien (maladies virales et bactériennes, parasitaires) ;

Les urgences cynophiles (retournement d'estomac, le coup de chaleur, animal inconscient, arrêt cardio-respiratoire, les différentes blessures) ;

Soins et nourriture du chien de travail (la vaccination, la vermifugation). La dysplasie.

**Le devoir numéro 6** sera sûr Définir les canidés, les races de chiens & les livres des origines reconnues et l'identification du chien.

**Le devoir numéro 8** sera sur Anatomie du chien, les aplombs, aptitudes sensorielles, la dentition, le métabolisme digestif, la vaccination, les principales maladies, le parasitisme, la dysplasie, et le secourisme canin.

## **MODULE 5 : LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR : 10H**

Code rural (Lois, décrets et arrêtés concernant les professions de l'élevage et de l'éducation canine) ; Code civil, Code du commerce, Code de la r

Code de l'urbanisme de de l'habitat (pour ceux qui souhaitent créer leur centre canin).

## **MODULE 6 : OUVRIR SON CENTRE CANIN : 5 H**

Les points importants pour réussir son installation.



37 Terr route de LENS 62223 STE CATHERINE LES ARRAS TEL : 0321715247 ou 0608473327

Adresse Email : [didier.dhumetz@wanadoo.fr](mailto:didier.dhumetz@wanadoo.fr) Site web : [www.cepc-didier-dhumetz.com](http://www.cepc-didier-dhumetz.com)

Centre de formation déclaré depuis 1996

N° siret 404 822 710 000 38 code APE : 9609Z, N° centre formateur : 31 62 01 12 96 2, N° certificat de capacité au mordant : 62-031D-M,

N° agrément du terrain : 62-CC-023DM, N° TVA intracommunautaire : FR 0H 404 822 710

Maj Octobre 2024



## **Cours pratiques : 144 Heures ou 72 Heures**

### **RECEPTION CLIENTELE, COMMERCE : 14H**

Vous apprendrez à accueillir des clients et leurs chiens en consultation, à analyser, déterminer et ensuite proposer aux propriétaires, soit :

- un plan d'éducation pour les clients nous consultant pour des problèmes d'éducation ou de comportements gênants chez leur chien.
- un plan de rééducation alliant à la fois une thérapie comportementale à des séances d'éducation adaptées aux problèmes de comportement que rencontrent les propriétaires avec leur animal.

### **L'EDUCATION : 65H**

Vous découvrirez une méthode d'éducation unique en France ! Elle fut créée par Monsieur DHUMETZ, après plusieurs années d'expérience et de recherche. Cette méthode, comme la méthode naturelle est basée sur le conditionnement opérant, mais elle est fondamentalement très différente. Elle a pour avantage de donner des résultats très rapidement tout en restant une méthode douce et agréable pour le chien comme pour son maître. Elle a été appliquée sur nos 1600 chiens passés en éducation dans notre centre et sur plus de 20000 chiens au total par l'intermédiaire de nos anciens élèves appliquant cette méthode sur les chiens de leurs clients.

Lors de votre formation, vous apprendrez à assurer et organiser des cours d'obéissance individuels, collectifs, de rappel etc, auprès de véritables clients. Vous expliquerez aux clients comment établir une communication correcte avec leur compagnon. Vous devrez mettre à disposition de nos clients toutes les techniques qui vous auront été enseignées, ceci afin qu'ils puissent obtenir de la part de leur compagnon l'obéissance qu'ils désirent telle que : La marche en laisse, marche sans laisse, assis, couché, assis couché debout pas bouger, rappel, refus d'appât, pistage, etc.

Vous apprendrez aussi à régler les comportements gênants comme : le chien qui vole, fait les poubelles, saute sur son maître, poursuit les voitures, etc.

### **TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COMPORTEMENTS GÊNANTS : 65H**

Vous apprendrez à recevoir des clients et leur chien en consultation, souffrant :

De troubles du comportement divers (agressivité, peur (phobie), anxiété, destruction, fugue, agressivité envers les congénères etc.), ou de comportements gênants. Votre travail consistera à leur proposer soit, un plan de rééducation alliant à la fois une thérapie comportementale à des séances d'éducation spécifique, soit des solutions permettant de supprimer les comportements gênants (coprophagie, fugue, malpropreté, etc...). Ces séances vous permettront de mettre en pratique, ces thérapies comportementales, déconditionnement, désensibilisation systématique, habituation etc, d'expliquer aux clients l'attitude qu'ils doivent adopter, et veillez à supprimer tous les renforcements involontaires.

### **L'AGILITY : (module facultatif)**

t assurer des séances d'agility, vous proposerez différentes techniques et solutions adaptées à chaque individu, permettant ainsi aux propriétaires de faire franchir les différents agrès à leur compagnon tels que : Les haies, la palissade, la passerelle, le saut en longueur, le mur, etc.

Un dixième devoir est prévu pour évaluer les 72 heures du stage pratique

*Le devoir numéro 10 sera sur la pratique. Seront notés les simulations (jeu de rôle) d'étude du comportement, de cours d'éthologie, de 1<sup>er</sup> cours, cours collectif et 1<sup>er</sup> cours de rappel.*

*Une deuxième partie sur la pratique réelle et une dernière partie sur l'attitude en centre c'est-à-dire Motivation générale, Accueil du client et sens du commerce, Respect du ou des formateurs et Faculté de s'adapter à une nouvelle méthode.*

37 Ter route de LENS 62223 STE CATHERINE LES ARRAS TEL : 0321715247 ou 0608473327

Adresse Email : [didier.dhumetz@wanadoo.fr](mailto:didier.dhumetz@wanadoo.fr) Site web : [www.cepc-didier-dhumetz.com](http://www.cepc-didier-dhumetz.com)

Centre de formation déclaré depuis 1996

N° siret 404 822 710 000 33 code APE : 9609Z, N° centre formateur : 31 62 01 12 96 2, N° certificat de capacité au mordant : 62-031D-M,

N° agrément du terrain : 62-CC-023DM, N° TVA intracommunautaire : FR 06H 404 822 710

Maj Octobre 2024





**La théorie et la pratique sont donc notées sur 200 points chacun.**

**Évaluation de la formation pour les stagiaires**

**Évaluation de la session de formation par les stagiaires**

Modalité pédagogique : Formation en présentiel ou en distanciel/Présentiel

**Méthode pédagogique :**

Alternance d'approche théorique, d'échanges et d'exercices pratiques

70% du temps est consacré à des travaux dirigés et des travaux pratiques

Un support de cours sera remis à chaque participant

**Modalités d'évaluations / Attestation des acquis de la formation :**

L'évaluation de la formation théorique comprend 10 évaluations sommatives, les 9 premières permettent une évaluation hebdomadaire de la lecture et de la compréhension des cours qui ont lieu en centre ou par correspondance et qui doivent correspondre aux 144 heures prévues.

L'évaluation de la formation pratique comprend 5 mises en situation professionnelle

- Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction par questionnaire

- Évaluation à froid pour les entreprises/Financeurs

**TAUX D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION :**

En 2025, 100 % des personnes ayant suivi l'ensemble de la formation ont été certifié.

**TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE :**

En 2025, 100%

**Dates des prochaines sessions de formation Educateur canin en centre:**

**2026**

**FÉVRIER MARS:**

Du Lundi 02 Février 2026 au Samedi 28 Mars 2026;

**MAI JUILLET**

Du Jeudi 4 Mai 2026 au Mercredi 01 Juillet 2026;

**SEPTEMBRE OCTOBRE**

Du Lundi 07 Septembre 2026 au Samedi 31 Octobre 2026.

**2027**

**FÉVRIER MARS:**

Du Lundi 01 Février 2027 au Samedi 27 Mars 2027

**MAI JUILLET**

Du Lundi 3 Mai 2027 au Mercredi 30 Juin 2027

**SEPTEMBRE OCTOBRE**

Du Lundi 06 Septembre 2027 au Samedi 30 Octobre 2027

**Dates des prochaines sessions de formation Educateur canin Distanciel/présentiel STAGE PRATIQUE:**

**2024**

**MARS :**

Du Lundi 02 Mars 2026 au Samedi 13 Mars 2026.

**JUIN :**

Du Lundi 15 Juin 2026 au Samedi 27 Juin 2026.

**SEPTEMBRE :**

Du Lundi 12 Octobre 2026 au Samedi 24 Octobre 2026.

**2025**

**MARS :**

Du Lundi 01 Mars 2027 au Samedi 13 Mars 2027.

**JUIN :**

Du Lundi 07 Juin 2027 au Samedi 19 Juin 2027.

**OCTOBRE :**

Du Lundi 04 Octobre 2027 au Samedi 16 Octobre 2027.

**37 Ter route de LENS 62223 STE CATHERINE LES ARRAS TEL : 0321715247 ou 0608473327**

Adresse Email : [didier.dhumetz@wanadoo.fr](mailto:didier.dhumetz@wanadoo.fr) Site web : [www.cepc-didier-dhumetz.com](http://www.cepc-didier-dhumetz.com)

Facebook: [Formation Educateur Comportementaliste canin & Education Canine Arras CEPC.](#)



Centre de formation déclaré depuis 1996

N° siret 404 822 710 000 38 code APE : 9609Z, N° centre formateur : 31 62 01 12 96 2, N°certificat de capacité au mordant : 62-031D-M,

N° agrément du terrain : 62-CC-023DM, N° TVA intracommunautaire : FR 0H 404 822 710

Maj Octobre 2024